AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024081-DE
Reçu le 24/09/2024

mézenc loire meygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 081**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 05/09/2024

Membres en exercice : 43 présents : 24 Votants : 29 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 29

SÉANCE du 18 Septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi dix huit septembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Roche Patrick, Ribes Michel, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Defay André, Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Miramand Christine à Abrial Raymond, François Cabanes à Behar Daniel, Marie-Agnès Mourlevat à Marie-Christine Veysset.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Modifications du tableau des emplois

Conformément aux dispositions du code de la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En premier lieu, en raison de la démission d'un agent titulaire, il est proposé de créer un poste d'animateur socio éducatif sur la crèche de Laussonne, grade d'adjoint d'animation, temps complet.

En second lieu, en raison d'une future réorganisation des services administratifs, il est nécessaire de créer un poste d'assistant RH, gestionnaire paie et comptabilité, cadre d'emploi des adjoints administratifs, à temps complet.

L'agent recruté sera chargé de mettre en oeuvre la législation statutaire de la paie pour la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme (EPIC) et la Station des Estables (droit privé), de participer à l'élaboration du budget RH et au suivi de l'exécution de la masse salariale, d'élaborer le bilan financier du service enfance/jeunesse avec la Cheffe de Service pour la CAF, de gérer et suivre les déclarations d'accident de travail, absences pour maladie et dossiers de maintien de salaire, de préparer et effectuer les mandatements et titres de recette en section de fonctionnement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024081-DE
Reçu le 24/09/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ou éventuellement par un agent contractuel recruté par voie de contrats à durée déterminée pour une durée de 1 à 3 ans, en application de l'article 332-8 3° du CGFP.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale de chaque contrat ne pourra excéder 6 ans. Si, à l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent est reconduit, il l'est pour une durée indéterminée.

La rémunération de l'agent sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilée à un emploi de catégories C, par référence à la grille indiciaire des grades de recrutements. L'agent percevra le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **Approuve** la création :

1/d'un poste d'adjoint d'animation, temps complet,

2/ d'un poste d'assistant RH, gestionnaire paie et comptabilité, cadre d'emploi des adjoints administratifs, à temps complet.

dans les conditions exposées ci-dessus,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Le Président, Jean-Marc Fargier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme